



CARITIG

Boîte Postale 756
75827 PARIS Cedex 17
France

Tel. [33] 0.870.700.600.

Site Internet : www.caritig.org
E-mail : caritig@caritig.org

NOTRE ANALYSE DES RÉPONSES APPORTÉES PAR LES CANDIDATS (par ordre alphabétique)

Paris, le 20 avril 2007

Le **CARITIG** a interpellé les candidats à l'élection présidentielle à propos des difficultés que rencontrent les personnes transgenres. Ci-dessous, il vous est possible de prendre connaissance de notre analyse des réponses apportées par neuf des douze candidats. Nous avons le souhait d'élaborer un document plus détaillé, cependant au vu des retards dans la réception des réponses, nous avons décidé de vous fournir une analyse objective mais hélas courte.

Comme toujours le **CARITIG** ne donnera aucune consigne de vote. Néanmoins, vous avez à présent toutes les informations vous permettant de faire votre choix en connaissant le positionnement des candidats.

François Bayrou

Sur le changement d'état civil, il n'est pas opposé à des procédures uniformisées et simplifiées mais Marielle de Sarnez ne dit pas si cela passera par une loi. Elle parle aussi de principes fondamentaux qu'il faut respecter mais sans donner plus de détails. En citant la loi espagnole qui permet un changement d'état civil sans opérations chirurgicales, on peut supposer que François Bayrou y serait plutôt favorable mais il n'y a pas d'engagement fort de la part du candidat de l'UDF sur cette question. Enfin le point le plus préoccupant est incontestablement le pôle national spécialisé qu'il veut développer. Ce positionnement va à l'encontre des attentes des personnes transgenres et le **CARITIG** espère que cette position n'est pas définitive.

Olivier Besancenot

Olivier Besancenot a répondu à l'ensemble du questionnaire et ses réponses sont très engagées sur la défense des droits ainsi que sur les attentes de la population transgenre. Il va même au-delà du questionnaire en proposant par exemple de supprimer les mentions de sexe sur les papiers administratifs et d'identité. Il faut noter également que dans l'ensemble de ses propositions, il intègre les associations dans les processus de décision car il considère que ce sont les militants les plus qualifiés pour prendre des décisions qui les concernent.

Marie-George Buffet

Marie-George Buffet a répondu à l'ensemble du questionnaire et marqué un positionnement résolument humaniste et soucieux des droits de la personne. Nous notons cependant que le parti communiste s'oriente vers la création de pôles régionaux de compétence. Ce positionnement nous semble dangereux mais au vu des autres réponses cela témoigne plus d'une mauvaise connaissance des attentes des personnes transgenres.

Philippe De Villiers

Il s'agit vraisemblablement d'une lettre type envoyée aux associations qui l'ont consulté. Nous retenons cependant que Philippe De Villiers prendra connaissance du questionnaire et qu'il tiendra compte des propositions du **CARITIG**.

Arlette Laguiller

Nicole Julien répond au nom de Lutte Ouvrière en soulignant le combat de son parti politique contre toutes les discriminations d'ordre racial ou sexuel. Le **CARITIG** note également que Lutte Ouvrière est sensible aux difficultés rencontrées par les personnes transsexuelles.

Jean-Marie Le Pen

Marie-Christine Arnautu, conseiller régional d'Ile de France et membre de la commission des affaires sociales répond au nom du Front National. Pour Jean-Marie Le Pen, les questions du **CARITIG** ont principalement trait à un programme législatif et non présidentiel. Le **CARITIG** n'est pas en accord avec cette perception, car même s'il est vrai que beaucoup de propositions passeront par l'Assemblée nationale, il appartient au chef de l'état de donner l'impulsion et l'orientation de son futur gouvernement. Cependant le **CARITIG** retient aussi l'honnêteté de Marie-Christine Arnautu sur sa méconnaissance de la question transgenre et sa proposition de rencontre.

Ségolène Royal

La candidate PS a regroupé des questions pour apporter des réponses globales au questionnaire. C'est ainsi qu'elle a réuni les questions liées à la législation sur le changement d'état civil, la formation des professionnels, la modification de l'état civil sur la carte de séjour ou de résident, la reconnaissance des décisions de justice européenne ou encore la question des recommandations de la WPATH en disant qu'il y aura une évaluation par les acteurs concernés. Elle ne précise pas pour autant qui seront ces acteurs et si les personnes transgenres seront consultées. Elle va plus loin en s'interrogeant s'il faut garder la souplesse actuelle du code civil en matière de changement de prénom. Pour quelle raison faudrait-il remettre en question cette facilité ? Ségolène Royal est également contre les prises en charges des opérations à l'étranger par manque de contrôle sanitaire. Elle semble ne pas prendre la mesure du retard de nos équipes hospitalières en la matière. En revanche sur les questions de prévention, de lutte contre les discriminations et sur l'élargissement du droit d'asile elle semble plus ouverte aux propositions du **CARITIG**. Le **CARITIG** est globalement inquiet à la lecture des propositions de la candidate du parti socialiste.

Nicolas Sarkozy

Pour le changement d'état civil Nicolas Sarkozy pense qu'il est fondamental que la justice soit la même pour tous, il s'engage pour que ce principe soit réel. Il ne dit pas pour autant si cela passera par une loi ou par la stricte application de la jurisprudence. Nicolas Sarkozy écrit que pour lui les persécutions liées à la sexualité ou à l'identité sont une cause légitime d'asile. Le **CARITIG** ne peut que se réjouir de ce positionnement. Le **CARITIG** regrette cependant que Nicolas Sarkozy ne se positionne pas sur la prise en charge des interventions chirurgicales à l'étranger, sur les recommandations de soins internationaux élaborées par la WPATH ou encore sur la mise en place d'une politique de prévention efficace auprès des personnes transgenres.

Dominique Voynet

La candidate des Verts a répondu de façon extrêmement détaillée à l'ensemble des questions du **CARITIG**. Ses réponses témoignent d'une bonne connaissance de la question transgenre. Elle est la seule parmi les candidats à se prononcer clairement pour un changement de la loi en matière d'état civil et insiste sur le fait que les personnes ont le droit à l'autodétermination. Elle est pour le changement d'état civil sans obligation d'opération. Sur la question de la dépsychiatisation auprès de l'OMS, Dominique Voynet s'interroge sur le fait que certaines structures sont réticentes au retrait de la transsexualité des classifications psychiatriques par crainte qu'elle ne soit plus prise en charge par les systèmes de soins de leur pays. Le **CARITIG** tient à rassurer Madame Voynet sur le fait qu'il est possible de déplacer la transsexualité vers des classifications moins stigmatisantes et permettant pour autant une prise en charge des soins. Il est à noter qu'en matière de prévention elle a été sensibilisée par la campagne menée par ACT UP. Malheureusement à plusieurs reprises, elle signale que ce ne sont pas trois députés Verts qui pourront faire changer les lois en France.

Document rédigé par le Conseil d'Administration du **CARITIG**

Pour plus de renseignements, contacter Armand Hotimsky au 0660.450.940 ou par courriel caritig@caritig.org